



Rencontres Interclubs Relais District Aisne

Objectifs des rencontres

Organiser des rencontres entre les différents clubs de l'Aisne.

Permettre par ces matchs, à tous les joueurs du district de progresser par la pratique régulière de rencontres officielles.

Rappel des modalités pour participer aux interclubs de l'Aisne :

Les joueurs doivent jouer dans la tenue officielle et être titulaire d'une licence FFB pour la saison en cours et avoir fourni un certificat médical au président de leur club.

D'une saison à l'autre les modifications apparaissent en surbrillance jaune.

Chapitre 1

Divisions 1,2,3,4,5

A-Création des équipes de clubs

L'engagement des équipes se fait sur le Site du district via un formulaire en ligne

1-Composition des équipes

Dans chaque équipe, chaque joueur reçoit un nombre de points suivant son classement à la libre.

Les équipes sont composées de 3 joueurs avec pour formule de jeu le relais (formule détaillée plus bas).

Le total des points de chaque joueur détermine le nombre de points de l'équipe.

Le nombre de points de chaque équipe détermine sa division d'appartenance.

Master : 27 pts Nationale 1 : 20 pts Nationale 2 : 17 pts Nationale 3 : 15 pts

Régionale 1 : 10 pts Régionale 2 : 6 pts Régionale 3 : 3 pts Régionale 4 : 1 pts

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le désire.

La composition d'une équipe pour la rencontre doit respecter uniquement l'ordre de catégorie.

Un licencié peut jouer dans le club qu'il souhaite du moment qu'il ne joue pas avec 2 équipes différentes dans la même division.

Un licencié extérieur du district peut jouer les interclubs de l'Aisne.

Rôle des responsables des interclubs :

Vérifier la composition des équipes.

Établir le classement

Etudier les réclamations

B-Classification des joueurs

1-joueur classifié à la partie libre sur FFB sportif

La catégorie et la moyenne sont prise sur « FFB sportif » de la dernière saison jouée

2-joueur non classifié à la partie libre sur FFB sportif

- a) Joueur non classifié sur FFB sportif ou nouveau joueur, c'est au président de club de définir une moyenne pour son joueur. **Et voir aussi article 7.1.04 du code sportif de la FFB.**

C-Création des Divisions

1-Composition des Divisions

La composition des divisions, ainsi que leurs nombres d'équipes, sont déterminées, tous les ans, par la commission des Interclubs District, après la date limite d'engagement des équipes.

Le nombre de divisions ainsi que le nombre d'équipes par divisions varient d'une saison à l'autre en fonction du nombre d'équipes engagées et de leur composition, afin de préserver la plus grande équité sportive.

2-Distances

Les distances et limitations de reprises des divisions peuvent être modifiées chaque saison en fonction des catégories des joueurs qui composent les équipes engagées.

D-Joueurs remplaçants

Le remplaçant se doit de jouer la distance du joueur qu'il remplace et ne peut être d'une catégorie supérieure.

Joueur faisant partie d'une autre équipe ou joueur non titulaire :

Après 3 matchs, dans une équipe il ne peut plus jouer dans une équipe inférieure. De plus un joueur ne peut pas jouer pour 2 équipes de la même division.

Joueur extérieur

Chaque club peut engager en début de saison, un ou deux joueurs extérieurs pour renforcer une de ses équipes et les 2 extérieurs peuvent jouer en même temps.

E-Championnat

1-Déroulement du championnat

Le comité du District de l'Aisne tient à préciser que les rencontres étant avant tout des rencontres « amicales », bien que « sérieuses », il est souhaitable qu'il y ait une entente entre les équipes.

Le calendrier établi par la commission des Interclubs prévoit que la date butoir des rencontres est le samedi.

Les deux capitaines peuvent tomber d'accord pour avancer la date de la rencontre.

Si la rencontre ne peut être jouée qu'après la date butoir elle doit l'être au plus tard avant mi-juin.

Dans tous les cas, vous devez impérativement aviser les responsables des interclubs.

Les 3 joueurs doivent être présents au début de la rencontre. L'heure de rencontre est prévue à 14h30 si il n'y a pas d'accord entre les capitaines.

L'arbitrage est assuré par l'équipe receveuse.

Le marquage est assuré par l'équipe visiteuse.

Les joueurs 2 et 3 ayant le temps de s'échauffer sur un billard à proximité pendant le match du joueur 1, ce joueur 1 aura droit à 10mn d'échauffement s'il le désire au maximum.

Les compétiteurs jouant en individuelles sur 3m10 jouent « grands coins ».

2-Déroulement d'une rencontre

Les rencontres se déroulent suivant la formule suivante :

La rencontre se joue sur un seul billard, sans interruption.

C'est-à-dire que lorsque qu'un joueur atteint sa distance ou celle du palier les 2 joueurs arrêtent de jouer et ce sont les joueurs suivants qui prennent le relais en laissant les billes dans la position laissée par le joueur qui a fini avant et c'est son coéquipier qui reprend la série en cours.

	Equipe 1	Equipe 2	Arbitre
1 ^{er} Relais	Joueur 3	Joueur 3	Joueur 1
2 ^{ème} Relais	Joueur 2	Joueur 2	Joueur 3
3 ^{ème} Relais	Joueur 1	Joueur 1	Joueur 2

3-Résultats et Classement des divisions

Victoire de l'équipe = +2 points

Match nul des équipes = +1 points

Défaite de l'équipe = +0 point

Forfait de l'équipe = -2 points

Victoire par forfait = +2 points

Les résultats sont édités en trois exemplaires.

1 à archiver toute la saison par l'équipe receveuse.

1 pour l'équipe visiteuse.

1 à transmettre au responsable des interclubs.

Les résultats doivent être transmis au responsable des interclubs du district dans les 24h ou le soir même. Les matchs ne sont pas saisis sur la FFB.

En fin de saison, et en cas d'égalité de plusieurs équipes, c'est le pourcentage de point effectué sur la saison qui sert à départager les ex-æquo.

3-Sanction

Tout club ou tout joueur qui cherchera délibérément à détourner ce règlement verra son cas examiné par le Comité Directeur du District qui pourra prendre toutes les mesures ou sanctions qu'il jugera utile pour conserver l'équité sportive du championnat.